

# Mise en œuvre d'un « Dys-positif » dans un lycée général et technologique :

## Accompagnement adapté au profit des lycéens dyslexiques

Années 2012-2013 et 2013-2014

Le lycée Hanzelet de Pont-à-Mousson est un lycée général et technologique où quelques élèves ont des aptitudes pour les matières scientifiques et technologiques, mais se trouvent confrontés à des difficultés d'orthographe, de lecture, de compréhension. Soucieux de la réussite de tous ses élèves, le lycée Hanzelet a décidé de mettre en place un accompagnement adapté pour les élèves présentant des troubles spécifiques du langage (dyslexie, dysorthographe...).

## Objectifs

- **Repérer** dès l'entrée en seconde les élèves qui rencontrent des difficultés avec l'orthographe, l'écriture, la lecture..., en particulier les élèves « dys ».
- **Accompagner** ces élèves grâce à des dispositifs inclusifs du lycée pour des élèves porteurs de « dys » : accompagnement personnalisé et tutorat en 2de et 1<sup>ère</sup>.
- **Valoriser** leur réussite, en particulier dans les matières scientifiques et technologiques.
- **Améliorer la prise en charge** de ces élèves dans **toutes les disciplines**.
- Accompagner les élèves dyslexiques de **la seconde jusqu'à la Terminale**, pour les aider à accéder au **baccalauréat**, puis à **l'enseignement supérieur**.

- Réfléchir à la difficulté de l'évaluation, **construire une évaluation** différenciée.
- **Communiquer** avec les familles d'élèves dyslexiques.

## Actions

- Premier repérage des élèves grâce à la **fiche de liaison collège-lycée** et communication avec les infirmières des collèges du secteur.
- Repérage des élèves (septembre, octobre) : **tests orthographiques** (dictée et copie) et **entretien individuel** pour tous les élèves de seconde dans le cadre de l'accompagnement personnalisé.
- **Questionnaire individuel** uniquement pour les élèves repérés dans le but d'identifier les besoins éducatifs particuliers.
- **Entretien individuel avec le médecin scolaire** qui peut prendre contact avec les familles pour qu'un bilan orthophonique soit établi.
- **Accompagnement** des élèves sur un créneau de 30 minutes chaque semaine : **TUTORAT** (groupes de 5 à 8 élèves)
  - Ateliers de remédiation : orthographe (création de fiches outils), morphologie et conscience phonologique.
  - Modules de méthodologie : organisation, compréhension des consignes, stratégies d'apprentissage des leçons...
  - Travail sur l'échange et la confiance en soi (jeux de lecture, écriture, poésie, théâtre...).
  - Pour les élèves de 1<sup>ère</sup> : travail de préparation aux épreuves écrites et orales du bac de français (adaptations proposées avec l'aide de l'AVS).
- Échange avec les équipes pédagogiques et éducatives : mise en place des **PAI** et des **PPS** (enseignants, proviseure adjointe, AVS, enseignant référent, infirmière, COP, médecin scolaire...).
- **Information sur le dispositif destinée aux parents** dans le cadre de la réunion de rentrée et des entretiens individuels en milieu et en fin de premier trimestre.
-

## Nombre d'élèves et niveaux concernés par le tutorat :

**En 2012-2013 :** 15 élèves de 3 classes de seconde

**En 2013-2014 :** 18 élèves de 3 classes de seconde

6 élèves de 2 classes de première